

COMMUNE DE FROENINGEN

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE FROENINGEN
SEANCE DU 12 AVRIL 2018**

Sous la présidence de Georges HEIM, Maire

Présents : Georges CLAERR, Marie DORI, Fanny HEIM, Guylaine ILLAN, Jean-Claude KLEIN, Déborah MARTINS, Catherine MERKLE, Franck ROMANN, Sonia WERTH et Frédéric ZIMMERMANN

Absent excusé et non représenté :

Absent non excusé :

Ont donné procuration : Dolorès ALLENBACH à ILLAN Guylaine
Jean-Marc EBMEYER à ROMANN Franck
Michel HARTMANN à HEIM Georges
Yves SCHUELLER à MARTINS Déborah

Avant d'ouvrir la séance, le maire Georges HEIM fait observer une minute de silence en hommage à Jean-Claude GIEGEL, ancien adjoint et ancien chef de corps décédé le 10 avril.

Hommage à Jean-Claude GIEGEL

Le maire Georges HEIM explique que, Jean-Claude malgré ces différents problèmes de santé, avait encore plein de projets et rappelle qu'il fut non seulement un élu mais un homme actif dans différentes associations et à la paroisse. Il invite tous ceux qui le peuvent à assister à ses obsèques.

« Membre du conseil municipal pendant 18 ans, de 1983 à 2001, adjoint de 1989 à 1995, Il est entré au corps des sapeurs-pompiers le 1^{er} octobre 1957 pour cesser ses activités de sapeur-pompier le 26.08.1995. En juin 1978 il devient chef de corps des sapeurs-pompiers de FROENINGEN, à la suite du décès de Charles SCHLIENGER et l'intérim d'Oscar KOENIG. Il sera nommé lieutenant honoraire à son départ en retraite.

Amoureux du terroir et de l'équité, Jean-Claude n'était paradoxalement pas nostalgique du passé, mais tourné vers l'avenir. Avec lui disparaît une belle figure de notre village, un village qu'il a toujours voulu ouvert aux autres et accueillant.

Le conseil municipal désigne Marie DORI secrétaire de séance, assistée de la secrétaire de mairie, Isabelle RUST.

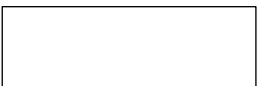
ORDRE DU JOUR :

- 1.- Approbation du procès-verbal de la séance du février 2018
2. - Compte administratif 2017
- 3.- Affectation du résultat 2018
- 4.- Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2018
- 5.- Budget primitif 2018
- 6.- Urbanisme
- 7.- Travaux
- 8.- Pompiers
- 9.- Divers

Le maire ouvre la séance à 19 heures

POINT 1 – APPROBATION DU PV DE LA SEANCE DU 16 MARS 2017

Le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 16 mars 2017 n'appelle pas de remarques. Il est approuvé à l'unanimité.



POINT 2 – COMPTE ADMINISTRATIF

Franck ROMANN, adjoint aux finances, présente le compte administratif. Il précise que la commission s'est réunie le 5 avril 2018.

CA 2017 : SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses			
		<u>Montants votés</u> <u>budget primitif 17</u>	<u>Mandats émis</u>
<u>Chap. 011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	186 360,00	125 022,38
<u>Chap. 012</u>	<u>Charges de personnel</u>	176 800,00	163 690,00
<u>Chap. 014</u>	<u>Atténuation de produits</u>	70 000,00	41 284,00
<u>Chap. 022</u>	<u>Dépenses imprévues</u>	23 600,00	0,00
<u>Chap 023</u>	<u>Virement section inv.</u>	200 000,00	
<u>Chap. 65</u>	<u>Autres charges de gestion</u>	79 150,00	62 529,31
<u>Chap. 66</u>	<u>Charges financières</u>	32 000,00	31 505,67
<u>TOTAL DEPENSES REELLES</u>		<u>767 910,00</u>	<u>424 031,36</u>
<u>PRELEVEMENT POUR INVESTISS.</u>		0	0
<u>TOTAL DEPENSES FONCTION.</u>		<u>767 910,00</u>	<u>424 031,36</u>

CA 2017 : SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Recettes			
		Montants votés budget primitif 17	Réalisé
	<u>Excédent de fonctionnement 2016 reporté :</u>	409 393,88	409 393,88
<u>Chap. 70</u>	<u>Produits des services</u>	8 727,12	12 931,46
<u>Chap. 73</u>	<u>Impôts et taxes</u>	274 700,00	292 657,29
<u>Chap. 74</u>	<u>Dotations et participations</u>	66 309,00	126 523,78
<u>Chap. 75</u>	<u>Autres produits gestion cour.</u>	8 780,00	8 965,88
<u>Chap. 77</u>	<u>Produits exceptionnels</u>	00,00	130,45
<u>TOTAL RECETTES</u>		767 910,00	850 602,74

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2017 :

$$424\,031,36 - 850\,602,74 = 426\,571,38$$

CA 17 : SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses			
		<u>Montants votés budget primitif 17</u>	<u>Mandats émis</u>
Chap.20	Immobilisations incorporelles	3000 ,00	3 000,00
Chap. 21	<u>Immobilisations corporelles</u>	47 068,96	46 474,36
Chap. 23	Immobilisations en cours	187 000,00 420 000,00	36 108,36 120 904,96
<u>TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT</u>		657 068,96	206 487,68
Chap. 16	Remboursement capital	58 000,00	57 389,33
Dépenses d'opération d'ordre		83 641,15	83 641,15
Déficit reporté 2016		72 389,89	72 389,89
<u>TOTAL DEPENSES</u>		871 100,00	419 908,05
Recettes			
Chap. 13	Subventions d'inv.	241 983,00	9 987,00
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	200 000,00	
Chap. 10	Dotations fonds divers	145 475,85	94 388,51
Chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	200 000,00	
Chap. 041	Opération d'ordre	83 641,15	83 641,15
<u>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</u>		871 100,00	188 016,66

DEFICIT D'INVESTISSEMENT 2017 :

419 908,05– 188 016,66 = - 231 891,39

COMPTE ADMINISTRATIF 2017 : VUE GENERALE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Opérations			
DEPENSES	424 031.36	347 518.16	<u>771 549.52</u>
RECETTES	441 208.86	188 016.66	<u>629 225.52</u>
RESULTAT DE L'EXERCICE	+ 17 177.50	- 159 501.50	- 142 324.00
REPORT DE 2016	+409 393.88	- 72 389.89	+ 337 003.99
RESULTAT CUMULE	+ 426 571.38	- 231 891.39	+ 194 679.99

Le conseil municipal prend acte de la parfaite similitude du compte administratif 2017 et du compte de gestion 2017, soumis par le comptable du Trésor.

Le compte administratif 2017 est adopté à l'unanimité, hors de la présence du maire, qui a quitté la salle de réunion.

POINT 3 – AFFECTATION DU RESULTAT

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement du compte administratif 2017 (**426 571,38**) de la manière suivante :



- 231 891,39 € au compte 1068, en recettes, à la section d'investissement du budget primitif 2018
- 194 679,99 € à la section de fonctionnement 2018 (cpte 002)

De même, les élus décident d'inscrire le déficit d'investissement 2017 (231 891,39 €) en dépenses à la section d'investissement du budget primitif 2018

POINT 4 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES 4 TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2018

La commission des finances propose au conseil municipal de réévaluer les taux de la taxe d'habitation et des taxes foncières de 3 % en 2018 :

- pour préserver la capacité d'investissement impactée par la réduction, voire la disparition de certaines dotations, par la diminution conséquente du montant des subventions et par les transferts de charges vers les collectivités locales
- pour donner à la commune les moyens de mener à bien les ambitieux projets de construction en cours d'étude (salle communale, atelier, locaux mairie)

	Bases effectives 2017	Taux 2017	Bases prév. 2018	Produit fiscal 2018 à taux constants	Produit fiscal 2018 Taux + 1%	Produit fiscal 2018 Taux + 2 %	Produit fiscal 2018 Taux + 3%
taxe d'habitation	1 098 728	14,72	1 143 000	168 250	169 964,10 (14,87%)	171 564,30 (15,01%)	173 278,80 163.014,20 (15,16%)
taxe foncière sur le bâti	722 403	9,20	761 200	70 030	70 715,48 (9,29%)	71 400,56 (9,38%)	72 161,76 (9,48%)
taxe fonc. non bâti	24 207	78,13	24 100	18 829	19 017,31 (78,91%)	19 205,29 (79,69%)	19 393,27 (80,47%)
Total produit fiscal attendu pour 2018				257 109	259 696,89 + 2 587	262 170,15 + 5 060	264 833,83 + 7 724.50
Alloc. compens.				6 544			
Prélèvement GIR				- 41.284			

Le conseil municipal approuve l'augmentation de 3 % proposée et vote la délibération suivante :



Délibération

Après étude des documents budgétaires par la commission des finances, réunie en date du 5 avril 2018, et présentation faite par Franck ROMANN, adjoint chargé des finances, le conseil municipal décide d'augmenter de 3% les taux des quatre taxes directes locales pour 2018

Taux votés pour 2018

Taxe d'habitation :	15,16 %	Produit attendu :	173 279
Foncier bâti :	9,48%	Produit attendu :	72 162
Foncier non bâti :	80,47 %	Produit attendu :	19 393

Produit total attendu pour 2018 : 264 834 €

Délibération adoptée

POINT 5 – BUDGET PRIMITIF 2018

<u>BP 2017 : SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
Dépenses			
		<u>BP 2017</u>	<u>VOTE 2018</u>
<u>Chap. 011</u>	<u>Charges à caractère général</u>	186 360	211 320
<u>Chap. 012</u>	<u>Charges de personnel</u>	176 800	203 080
<u>Chap. 014</u>	<u>Atténuation de produits</u>	70 000	43 000
<u>Chap. 022</u>	<u>Dépenses imprévues</u>	23 600	
<u>Chap. 65</u>	<u>Autres charges gestion courante</u>	79 150	82 800
<u>Chap. 66</u>	<u>Charges financières</u>	32 000	36 000
<u>Chap. 67</u>	<u>Charges exceptionnelles</u>	0	0
<u>Chap. 023</u>	<u>Virement à la section d'investissement</u>	200 000	
<u>TOTAL DEPENSES</u>		<u>767 910</u>	<u>576 200</u>

<u>BP 2018 : SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>			
Recettes			
		<u>BP 2017</u>	<u>VOTE 2018</u>
<u>Chap. 70</u>	<u>Produits des services</u>	8 727.12	8 642,01
<u>Chap. 73</u>	<u>Impôts et taxes</u>	274 700	302 834
<u>Chap. 74</u>	<u>Dotations et participations</u>	66 309	69 544
<u>Chap. 75</u>	<u>Autres produits gestion cour.</u>	8 780	500
<u>Total recettes</u>		358 516,12	381 520.01
<u>EXCEDENT antérieur reporté</u>		409 393,88	194 679,99
<u>TOTAL RECETTES</u>		<u>767 910</u>	<u>576 200</u>

<u>BP 2018 : SECTION D'INVESTISSEMENT</u>			
Dépenses		Recettes	
Déficit inv. 2017	231 891.39	Affectation résultat (1068)	231 891.39
Remboursement du capital des emprunts	65 000	Fonds de comp. TVA	84 608.61
Création bâtiment communal	200 000	Vente terrain	200 000
Caution	565	Taxe d'aménagement	10 600
Eclairage	47 000	Subvention	15 000
		Emprunt	350 000
Rénovation extérieure	3 543.61	Subvention	80 900
Accessibilité Mairie	488 000	Subventions	55 000
		Vente véhicule Sapeurs-pompiers	8 000
TOTAL	1 036 000	TOTAL	1 036 000

VUE GENERALE BP 2017

	FONCTION.	INVESTIS.	TOTAL
DEPENSES	576 200	1 036 000	1 612 200
RECETTES	576 200	1 036 000	1 612 200

Le budget primitif est adopté à l'unanimité



Sonia WERTH quitte la salle pour raisons professionnelles

POINT 6. - URBANISME

➤ **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

- SOVIA à M INTERING et Mme LIM, rue des Pâtures
- M PILERI Sandro à SCI Les Moulins, appartements et garages rue des Faisans

➤ **PERMIS DE CONSTRUIRE**

- M SITTER- Mme DREYER construction d'une maison individuelle rue des Pâtures

➤ **PERMIS DE DEMOLIR**

- Hervé BILLON : démolition des bâtiments, 6 rue Principale

POINT 7. – TRAVAUX

MAIRIE le Maire informe le conseil municipal que les travaux ont démarré. Il précise que les réunions de chantier se déroulent tous les jeudi matins. Il présente différents échantillons ainsi qu'une vue de la mairie terminée avec le choix de la couleur de la façade.

La nouvelle couleur de façade de la Mairie plait beaucoup, mais il y a de nombreuses discussions autour du choix du carrelage des toilettes. De nombreux conseillers souhaitent voir d'autres échantillons.

Le Maire partage également son idée d'appliquer un traitement dans les teintes « chêne foncé » sur les parquets à vitrifier. L'idée semble plaire.

Isabelle Rust informe néanmoins le conseil, que des plans 3D avec les premiers choix effectués seront mis à disposition du conseil pour permettre un meilleur choix.

POINT 8. – POMPIERS

CPI de Hochstatt-Froeningen-Zillisheim – Transfert des biens matériels

Le projet de délibération vient finaliser la convention de regroupement des CPI de Froeningen, Hochstatt et Zillisheim en une unité unique, signé par les trois maires des communes les 25 septembre 2017.

Il a pour objet de dresser l'inventaire du patrimoine de chacun de ces trois CPI en vue de procéder officiellement au transfert réel et comptable de l'ensemble de ces biens matériels au profit de la nouvelle unité dont la dénomination administrative s'intitule désormais CPI de Hochstatt-Froeningen -Zillisheim

Monsieur le Maire expose :



Dans le cadre de la création du corps de première intervention de Hochstatt-Froeningen-Zillisheim, il y a lieu de transférer, pour le bon fonctionnement du CPI, les matériels issus du CPI dissous de la commune de Froeningen et les matériels du CPI dissous de la commune de Zillisheim, tels qui sont listés en annexe.

A compter du 1^{er} octobre 2017, la Commune de ... (Froeningen ou Zillisheim) transfère en pleine propriété et à titre gratuit, les matériels listés en annexe à la Commune de Hochstatt.

La commune de Hochstatt est compétente pour acquérir ou louer les matériels nécessaires aux missions du CPI, selon les modalités de prises de décisions décrites dans la « convention de regroupement des CPI de Froeningen, Hochstatt et Zillisheim en une unité unique », signée en date du 25 septembre 2017. L'ensemble des moyens sont regroupés dans les locaux du CPI de Hochstatt ; sauf le véhicule léger (VL) de marque Dacia Logan, immatriculé 5927 ZQ 68, qui reste basé physiquement à Zillisheim et dont le rôle sera précisé au règlement du CPI.

Vu la convention de regroupement des CPI de Froeningen, Hochstatt et Zillisheim, signée le 25 septembre 2017,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à

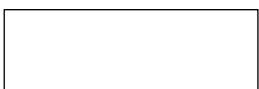
accepte les transferts de ces matériels, tel qu'ils ont été acceptés et listés dans le cadre de la convention de regroupement signée en date du 25 septembre 2017,

- autorise Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à la conclusion de ces transferts de matériels.

POINT 9. – DIVERS

- **Journée citoyenne :** cette journée se tiendra le 26 mai 2018. Différents ateliers seront proposés. Il est également proposé de prévoir des décorations pour Noël, Pâques ou même la rentrée sur le grand ilot. Ces dernières pourraient être réalisées à l'occasion de cette journée. Les flyers sont prêts à être distribués. Marie Dori a également préparé des affiches A3 à plastifier et à disposer dans tout le village. La bache utilisée en 2017 sera également disposée à l'entrée du village (avec les dates 2018).
- **Catherine Merkle** évoque l'idée d'organiser l'opération « village fleuri » ainsi qu'une marche populaire
- **Planning d'ouverture/fermeture de l'aire de jeu :** Isabelle se charge de préparer un planning. Chacun est invité à le consulter et à apporter ses éventuels changements à Isabelle.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21 heures



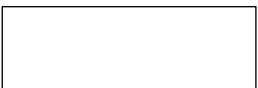


Tableau des signatures
Pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la COMMUNE de FROENINGEN
SEANCE DU 12 AVRIL 2018

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEIM Georges	Maire		
Franck ROMANN	Adjoint		
Michel HARTMANN	Adjoint		Georges HEIM
Sonia WERTH	Adjointe		
Dolorès ALLENBACH	Conseillère		Guylaine ILLAN
Georges CLAERR	Conseiller		
Marie DORI	Conseillère		
Jean-Marc EBMEYER	Conseiller		Franck ROMANN
Fanny HEIM	Conseillère		
Guylaine ILLAN	Conseillère		
Jean-Claude KLEIN	Conseiller		
Deborah MARTINS	Conseillère		
Catherine MERKLE	Conseillère		
Yves SCHUELLER	Conseiller		Déborah MARTINS
Frédéric ZIMMERMANN	Conseiller		